

**MAIRIE**

**Organisation à partir du 2 novembre 2020  
à l'espace Jeunes du Pôle Jeunesse de Moirans  
suite à la pandémie COVID-19  
en direction des familles pour les activités périscolaires**

Cette organisation a été établie conformément au protocole sanitaire relatif aux Accueils de loisirs périscolaires du 30 octobre, et en lien avec le protocole sanitaire scolaire 2020-2021.

La personne chargée du suivi sanitaire désignée référent COVID-19 sera Grégory VERRIER le responsable de l'Espace Jeunes.

Accueil des Jeunes et lieu d'activité :

Il a été mis en place une organisation de circulation pour permettre l'accès aux jeunes et leurs familles en respectant les gestes barrières tout en évitant les brassage avec les autres usagers de l'Espace Barfety.

Le lieu d'accueil des jeunes reste le même qu'auparavant avec un accès par l'extérieur, du coté de la salle Émile Fontanet. Différents espaces intérieurs seront aménagés avec des affichages afin de garantir aux mieux :

- . le moins de brassage de groupe différents
- . le moins de croisement possible avec les autres usagers

L'aération régulière de tous les locaux est préconisée, le plus fréquemment possible et au moins pour une période de 15 minutes avant et pendant chaque accueil.

Port du masque :

Selon l'arrêté N° 38-2020-09-04-005 le port du masque est obligatoire à partir du 7 septembre 2020 7h dans un périmètre maximal de 25m devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs pour toutes personnes âgées de 11 ans et plus. A partir du 2 novembre, cette obligation est renforcée pour les mineurs dès 6 ans fréquentant l'accueil de loisirs périscolaire (y compris le mercredi) tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.

Organisations de l'accueil et de la reprise des jeunes :

L'accès des parents et autres accompagnateurs est interdit dans les locaux.

Un panneau d'interdiction d'entrer à l'intérieur des locaux sera apposé sur la porte d'accès par l'extérieur. Nous pourrions vous recevoir si vous avez pris rendez vous. Pour tout rendez vous, merci de vous munir d'un masque afin de vous permettre d'entrer.

L'accès est autorisé par l'extérieur afin d'éviter le brassage de personnes avec les autres usagers de l'espace Barfety.

L'accueil et la récupération des jeunes se fait via la porte fenêtre donnant sur l'extérieur et la salle Fontanet. Les animateurs viendront à votre rencontre.

## MAIRIE

### Nettoyage :

Les locaux, mobilier compris seront nettoyés une fois par jour comme recommandé. Les surfaces de contacts seront lavées avec du désinfectant par le personnels d'encadrement (si cela n'est pas assuré par le personnel communal). Les fenêtres seront ouvertes le plus fréquemment possible.

### Lavage des mains :

Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra pas être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Il sera demandé aux jeunes de se laver les mains dès l'entrée dans nos locaux ou au minimum de se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique.

Le personnels d'encadrement appliquera les mêmes règles

### Activités et matériel :

Les activités seront organisées en respectant le plus possible les gestes barrières.

La distanciation sera maintenu au maximum entre groupes différents (autres usagers de l'espace Barfety notamment) et entre les jeunes et les encadrants.

Le programme d'activités tient compte des distanciations et des gestes barrières.

Fait le 03/11/2020 à Moirans  
Pour l'équipe d'encadrant  
et les usagers de l'Espace jeunes  
Le responsable de l'Espace Jeunesse  
VERRIER Grégory